Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 29 juin 2018

Centre hospitalier de Dole : Des réorganisations, un partenariat renforcé avec le CHU de Besançon et des investissements

Sur les bases d'un partenariat avec le CHRU de Besançon, l'organisation et l'offre de soins du centre hospitalier de Dole vont évoluer pour conforter son offre de soins spécialisés.

Le déficit de l'hôpital Louis-Pasteur se monte à 1,6 million d'euros en 2017, en dépit d'aides financières de l'Etat de plus de 2,5 millions d'euros en exploitation. Ces difficultés pèsent lourdement sur la trésorerie de l'hôpital, sur ses capacités d'investissement et sur son attractivité.

Des spécialités médicales comme l'anesthésie ou la cardiologie font face à des postes non pourvus, conduisant l'établissement à fermer des services provisoirement.

Pour sortir de ces difficultés, un contrat de performance des organisations est en cours d'élaboration, en lien avec l'Agence Régionale de Santé.

Ce contrat doit être présenté aux instances représentatives du personnel dans le courant du mois de juillet.

Adapter l'organisation de l'hôpital, développer des activités de spécialité en médecine et en chirurgie

Le contrat de performance s'appuie d'une part sur des mesures de réorganisation des services destinées à adapter l'organisation interne de l'hôpital à son niveau d'activité.
Il comporte d'autre part la mise en œuvre d'une très forte collaboration avec le CHRU de Besançon, pour développer des activités de spécialité :

- Des **assistants partagés** seront mis à disposition dès l'automne 2018 **en cardiologie et en gastro-entérologie.**
- Dès 2019, des **consultations chirurgicales avancées** (d'ophtalmologie, d'ORL et d'urologie, dans un premier temps) seront assurées **par des chirurgiens du CHU de Besançon,** qui proposeront des prises en charge chirurgicales ambulatoires.
- Des travaux sont concomitamment lancés pour **construire de nouveaux blocs chirurgicaux** représentant un investissement sur le site d'environ **7 millions d'euros.**

Des mesures d'accompagnement

Ce partenariat fera l'objet d'un accompagnement financier significatif par l'Agence Régionale de Santé, à hauteur de **3,3 millions d'euros**.

Il doit redonner à l'établissement les moyens de remplir pleinement ses missions de service public hospitalier assurant en proximité des prises en charge spécialisées de qualité.

Contact Presse :
Lauranne Cournault
Tél. : 06 43 64 20 24

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
Tél. : 0808 807 107 - Site : www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr